

**Département des Pyrénées-Orientales**  
**Arrondissement de Prades**  
**EXTRAIT**  
**du registre des délibérations du Conseil**  
**de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes**  
**Séance du Lundi 27 juillet 2020**

**Membres du conseil communautaire statutairement : 36**

**Membre en exercice (pas de conseiller communautaire de la commune de Caudiès de Conflent car absence de maire) : 35**

**Membres ayant pris part à la délibération (34) :** Pierre RIU, Michel GARCIA, Jackie COLL, Henri BAUDET, Françoise MARTIN, Michel POUDADE, Jean Louis LACUBE, Jean Dominique LAPORTE, Joëlle CORDELETTE, Alain BOUSQUET, Pierre BATAILLE, Michel SANTANACH, Alain LUNEAU, Martine PIERA, Jeannine GARRABET – POUGET, Rodolphe BOUSSELUT (procuration à Alain Luneau), Christine DELIAS, Jean Michel LATUTE, Claire NOLIN Michel Riff (procuration à C. Delias), Jean Louis DEMELIN, Phong Lan LE TOAN – BARES, Stephanie PRUDENTOS, Patrice CAMPS, Antoine TAHOSES, Jean Pierre ASTRUCH, Georges VICENS, Daniel MARIN, Pierre BLANQUE, Philippe PETITQUEUX, Serge VAILLS, Christine COLOMER, Serge POLATO, Stéphane GAUMOND

**Membres n'ayant pris part à la délibération (1) :** Jean Luc DOOMS (Président délégation spéciale de Caudiès de Conflent)

**Date de convocation : 21 juillet 2020**

**Secrétaire de séance : Michel Garcia**

**Objet : Election des représentants aux Syndicats et associations.**

Le lundi 27 juillet 2020 à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à La Llagonne sous la Présidence de Pierre BATAILLE. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président explique que le mode de scrutin peut être réalisé à bulletin secret ou à main levée.

Le Président propose de voter à main levée et demande à l'assemblée s'il y a une opposition à cela. Aucun conseiller ne fait part de son désaccord, ainsi les votes se déroulent à main levée.

Le Président lance les élections pour les représentants à chaque syndicat.

Scierie intercommunale de Matemale – SPIC Forestier Capcir Haut Conflent (9 délégués et 7 suppléants)

Titulaires :		Suppléants :	
1	J. COLL	1	C. COLOMER
2	M. GARCIA	2	A. TAHOSES
3	M. POUDADE	3	M. SANTANACH
4	A. LUNEAU	4	G. VICENS
5	J. CORDELETTE	5	D. MARIN
6	P. PETITQUEUX	6	P. BATAILLE
7	JP ASTRUCH	7	P. BLANQUE
8	P. RIU		
9	S. GAUMOND		

Le Président soumet au vote.

**Election à l'unanimité.**

Syndicat intercommunal scolaire Font Romeu – Bolquère – Egat – Targassonne pour la gestion des commandes repas et encaissements cantine (4 titulaires et 4 suppléants)

	Font romeu		Bolquere
1/	Martine PIERA	1	Marie Claire Francez – Charlot
2	Christine DELIAS	2	Françoise MARTIN

Le Président soumet au vote.

**Election à l'unanimité.**

UDSIS (1 suppléant, le Président étant d'office le titulaire)

Titulaires :		Suppléants :	
1/président	P. Bataille	1	M. GARCIA

Le Président soumet au vote.

**Election à l'unanimité.**

Association Pyrénées catalanes nordiques. :

Titulaires :		Suppléants :	
1	P. PETITQUEUX	1	M. GARCIA

Le Président soumet au vote.

**Election à l'unanimité.**

Association bois Energie 66 :

Titulaires :		Suppléants :	
1	J. COLL	1	M. POUDADE

Le Président soumet au vote.

**Election à l'unanimité.**

Commission départementale de la coopération intercommunale :

Comité départemental des finances locales

Commission d'évaluation des normes

Titulaires :	
1	P. Bataille

Le Président soumet au vote.

**Election à l'unanimité.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le 27 juillet 2020

Envoyé le 5-08-2020 à la Préfecture  
Accusé de réception le 5-08-2020  
NOTIFICATION FAST

